



Chiffre d'affaires pour le premier trimestre clos le 31 mars 2025

Issy-les-Moulineaux, le 29 avril 2025

CANAL+ (LSE : CAN, la « Société », le « Groupe »), groupe de média et de divertissement mondial, a publié aujourd'hui le communiqué de son chiffre d'affaires consolidé et non audité pour le premier trimestre clos le 31 mars 2025.

Chiffre d'affaires de CANAL+ en ligne avec les attentes, conforme à son ambition de devenir un leader mondial des médias et du divertissement

- **Accent maintenu sur une croissance de chiffre d'affaires rentable, en ligne avec les attentes**
 - Chiffre d'affaires du Groupe de 1 547 M€, en hausse de +1,5 % en organique¹ (-2,5 % en données publiées comme attendu, à la suite de l'arrêt de contrats non rentables, conformément à l'attention du Groupe portée sur la rentabilité et la génération de trésorerie) ;
 - Chiffre d'affaires de l'Europe en hausse de +0,8 % en organique¹, soutenu par une augmentation continue du parc d'abonnés *DtoC*² et compensé par la résiliation de contrats et d'activités tel qu'anticipé (-4,5 % en données publiées) ;
 - Chiffre d'affaires de l'Afrique et de l'Asie en baisse de -2,3 %³, en raison d'un effet de base élevé au T1 2024 dû à la CAN⁴ 2024 ;
 - Chiffre d'affaires du segment Production de Contenus, Distribution et Autres en hausse de +8,2 %³, notamment grâce aux succès au box-office de *Paddington au Pérou*, *Bridget Jones : Folle de lui* et *L'Amour au présent*.

¹ Croissance organique : Croissance du chiffre d'affaires du Groupe en données publiées au T1 2025 (par rapport au T1 2024), hors impact de l'arrêt de contrats et d'activités (résiliation du partenariat Disney+, de la sous licence de la Ligue des Champions et arrêt de la chaîne C8).

² Abonnés auto-distribués.

³ En données publiées.

⁴ Coupe d'Afrique des Nations.

- **Progrès dans l'acquisition de MultiChoice Group, l'amélioration de la rentabilité du segment Europe et la génération de trésorerie :**
 - **Nouvelle étape franchie dans le processus d'acquisition de MultiChoice Group en février 2025, avec l'annonce de la structure proposée post-transaction ;**
 - **Plusieurs actions lancées pour améliorer la rentabilité du segment Europe, dont le nouvel accord signé avec l'industrie du cinéma français au T1 2025 ;**
 - **Nouvelle organisation mise en place pour renforcer les synergies du Groupe et sa trésorerie.**

Maxime Saada, Président du Directoire de CANAL+, a déclaré :

« 2024 a été une année charnière pour CANAL+. Forts d'une solide discipline financière, ce premier trimestre 2025 conforte notre ambition de devenir un leader mondial des médias et du divertissement.

L'attention accordée à la rentabilité de notre croissance porte déjà ses fruits. Comme anticipé, CANAL+ a ainsi enregistré une augmentation de son chiffre d'affaires organique lors de ce premier trimestre, hors arrêts exceptionnels d'activités de distribution non rentables. En Europe, notre parc d'abonnés autodistribués a continué de se développer, tirant le chiffre d'affaires de ce segment à la hausse. En Afrique et en Asie, le chiffre d'affaires a quant à lui légèrement reculé, essentiellement en raison d'un effet de base défavorable lié au succès exceptionnel de la Coupe d'Afrique des Nations lors de la même période en 2024. Enfin, les revenus de notre troisième segment 'Production de contenus, Distribution et Autres' ont été largement nourris par le formidable succès en salle des films Studiocanal, notre studio interne, tels que Paddington au Pérou, Bridget Jones : Folle de Lui ou encore L'Amour au présent.

Dans le même temps, nous avons poursuivi nos efforts d'amélioration de la trésorerie du groupe. Nous abordons désormais toutes nos décisions, sans exception, sous ce prisme. À titre d'exemple, le nouvel accord signé avec les organisations françaises du cinéma contribuera de manière significative à notre rentabilité à partir de 2026, tout en préservant notre capacité à diffuser en exclusivité les films six mois après leur sortie en salle.

Concernant notre croissance externe, nous avons franchi des étapes importantes dans notre projet de rapprochement avec MultiChoice, leader de la PayTV en Afrique anglophone et lusophone, notamment en proposant une structure cible conforme selon nous à la réglementation locale. Nous avons décalé la date limite de notre offre publique d'achat afin de nous conformer au calendrier réglementaire, et restons confiants dans notre capacité à finaliser la transaction d'ici le 8 octobre 2025. Cette opération renforcera considérablement notre présence en Afrique. D'une part, elle nous permettra de tirer pleinement parti du formidable potentiel de croissance du continent. D'autre part, elle favorisera d'importantes synergies dans l'ensemble de nos territoires, synergies qui seront mises en œuvre dès l'opération approuvée.

Afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle du groupe et de maximiser les économies d'échelle possibles sur nos 52 territoires, j'ai souhaité définir une nouvelle organisation interne autour de notre Directoire, déployée depuis le 1er mars 2025. Enfin, nous avons élargi la distribution de notre offre

au travers d'un partenariat de distribution dans 40 territoires avec le leader mondial de son secteur, Samsung.

En conclusion, nous restons pleinement mobilisés pour atteindre nos objectifs, et ce début d'année renforce notre confiance dans notre capacité à créer de la valeur, dans la durée, pour nos actionnaires. »

Chiffre d'affaires pour le 1^{er} trimestre clos le 31 mars 2025

	1 ^{er} trimestre clos le 31 mars				% de variation à taux de change et périmètre constant
(en millions d'euros) ⁵	2025	2024	% de variation	% en organique ¹	
Europe	1 146	1 200	-4,5%	+ 0,8%	-5,1%
Afrique & Asie	267	274	-2,3%	-2,3%	-3,0%
Production de contenu, distribution et autres	158	146	+ 8,2%	+ 8,2%	+ 7,0%
Eliminations des opérations intersegment	(24)	(32)			
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 547	1 587	-2,5%	+1,5%	-3,2%

Au premier trimestre 2025, le **chiffre d'affaires de CANAL+** s'est élevé à 1 547 millions d'euros, en hausse de +1,5 % en organique¹ par rapport au premier trimestre 2024, démontrant la solide dynamique du groupe. En tenant compte de l'arrêt de contrats et d'activités (résiliation du partenariat Disney+, de la sous licence de la Ligue des Champions et arrêt de la chaîne C8), le chiffre d'affaires est en baisse de -2,5 % en données publiées.

Le chiffre d'affaires du segment Europe s'est élevé à 1 146 millions d'euros, en hausse de + 0,8 % en organique¹ par rapport au premier trimestre 2024. En tenant compte de l'arrêt des contrats et activités, le chiffre d'affaires est en baisse de -4,5 % en données publiées.

En France métropolitaine, l'accent mis par le Groupe sur les clients à plus forte rentabilité a continué de porter la croissance des revenus *DtoC*², provenant à la fois du portefeuille et de l'augmentation des prix. Les revenus *Wholesale*⁶ et de souslicence ont diminué en raison de l'arrêt de contrats et d'activités. Mis à part la fermeture de C8, les revenus publicitaires ont progressé, avec une forte performance de CNEWS qui a de nouveau battu des records d'audience.

Dans les Territoires d'Outre-Mer, les revenus ont légèrement diminué en raison de conditions de marché difficiles et de catastrophes naturelles, partiellement compensées par la croissance de la base abonnés aux offres internet haut débit.

⁵ Les chiffres sont arrondis au million le plus proche, ce qui peut entraîner de légères différences dans les totaux.

⁶ Distribution non directe d'offres de télévision, passant par un distributeur tiers.

En Pologne, les revenus ont continué d'augmenter, principalement grâce à la hausse du revenu moyen par utilisateur (ARPU).

Dans les autres pays européens, le chiffre d'affaires est resté stable, soutenu notamment par la croissance des abonnements OTT et une meilleure performance des revenus publicitaires.

Le chiffre d'affaires du segment Afrique et Asie s'est élevé à 267 millions d'euros, en baisse de -2,3 % en données publiées par rapport au premier trimestre 2024. Ce déclin était anticipé du fait de l'impact positif exceptionnel sur le chiffre d'affaires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de janvier 2024. Cet événement n'ayant lieu que tous les deux ans, cela se traduit par une baisse des revenus d'abonnement et de publicité ce trimestre par rapport au T1 2024.

GVA a continué de développer l'accès à Internet haut débit en Afrique, avec une croissance à deux chiffres du nombre d'abonnés *DtoC²* par rapport à l'année précédente. La forte croissance de GVA résulte de l'expansion de son réseau de fibre optique (FTTH) ainsi que d'une solide performance commerciale, permettant d'augmenter sa pénétration dans les zones éligibles.

Le chiffre d'affaires est resté stable en Asie, en dépit de conditions de marché difficiles.

Le chiffre d'affaires du segment Production de contenu, Distribution et Autres s'est élevé à 158 millions d'euros, en hausse de +8,2 % en données publiées par rapport au premier trimestre 2024. Cette croissance a été portée par les solides performances de Studiocanal et Dailymotion.

Le chiffre d'affaires de Studiocanal a bénéficié des succès de sorties en salles tels que de *Paddington au Pérou*, *Bridget Jones : Folle de lui* et *L'Amour au présent* dans différents pays.

Le chiffre d'affaires de Dailymotion a continué sa croissance à deux chiffres, soutenue par la stratégie d'expansion de son empreinte commerciale et de son réseau programmatique, par l'optimisation de la diffusion des campagnes via l'intelligence artificielle, ainsi que par l'amélioration continue de l'expérience utilisateur sur ses plateformes propriétaires.

Événements significatifs du premier trimestre 2025

Création de la Fondation CANAL+

Le 16 janvier 2025, CANAL+ a annoncé la création de sa Fondation, visant à contribuer au droit à la culture pour tous.

Avec le savoir-faire et les talents de CANAL+, les programmes de la Fondation auront vocation à proposer des expériences culturelles ainsi que des formations dans tous les territoires où le Groupe est présent, à l'image d'initiatives préexistantes comme "Create Joy" qui s'engage pour l'égalité des chances dans les industries culturelles et créatives, "CANAL+ University", qui conçoit sur le continent africain des formations itinérantes pour développer les compétences de jeunes professionnels, ou encore "Orphée", qui permet aux enfants fragilisés et accueillis dans des orphelinats en Afrique d'accéder à l'éducation et au divertissement.

Offre obligatoire en cours sur MultiChoice Group

Le 4 février 2025, CANAL+ et MultiChoice ont annoncé avoir finalisé leurs discussions sur la structure envisagée de MultiChoice à l'issue de l'opération. CANAL+ et MultiChoice estiment que cette structure répond aux exigences de l'ensemble des lois applicables, y compris les restrictions relatives à la propriété étrangère et au contrôle des licences de radiodiffusion prévues par la loi relative aux communications électroniques de 2005.

Prolongation de la date butoire de l'offre publique obligatoire lancée sur MultiChoice Group (« Long Stop Date »)

La procédure d'obtention de l'autorisation en matière de contrôle des concentrations auprès des autorités sud-africaines de la concurrence, ainsi que les autres procédures réglementaires associées, sont toujours en cours. Comme indiqué dans les résultats annuels 2024, ces étapes n'ont pas été finalisées à la date butoir initiale du 8 avril 2025, qui constituait la première échéance à laquelle toutes les conditions devaient être remplies ou levées pour permettre la mise en œuvre de l'Offre.

Conformément aux dispositions de l'Offre tels qu'elles figurent dans la Circulaire Conjointe, et après consultation avec le TRP (*Takeover Regulation Panel*), MultiChoice a été informé que CANAL+ avait décidé d'exercer son droit de prolonger la date butoir au 8 octobre 2025 afin de permettre la réalisation des Conditions. Les deux parties considèrent que ce délai supplémentaire est suffisant pour répondre à ces Conditions. A l'exception de cette prolongation, les modalités de l'Offre restent inchangées.

CANAL+ renforce son partenariat global avec Samsung

Le 17 février 2025, CANAL+ et Samsung Electronics, premier fabricant mondial de Smart TVs, ont étendu leur partenariat stratégique à plus de 40 territoires dans le monde. Ce partenariat consolide la relation stratégique entre Samsung et CANAL+, incluant désormais la distribution des applications CANAL+ sur plus de 25 millions de Smart TVs Samsung.

CANAL+ renforce son organisation mondiale

Le 15 avril 2025, le Groupe a annoncé une évolution des périmètres des membres de son Directoire.

Afin de répondre aux ambitions de développement du Groupe et de renforcer les synergies entre les territoires de CANAL+ aujourd'hui présent dans 52 pays, Maxime Saada, Président du Directoire, a décidé d'étendre les missions des membres du Directoire.

Depuis le 1er mars 2025, Jacques du Puy, Amandine Ferré et Anna Marsh occupent de nouvelles responsabilités :

- Jacques du Puy, Membre du Directoire, est désormais en charge de la PayTV mondiale, une nouvelle direction qui regroupe l'ensemble des activités de télévision payante de CANAL+, à savoir les activités basées en France, Pologne, Europe centrale (Belgique, Pays-Bas, Autriche, République Tchèque, Slovaquie, Hongrie et Roumanie), Afrique et Asie. Cette direction qui pilote l'activité PayTV mondiale, a pour ambition, d'une part, d'apporter une vision transversale de l'ensemble des activités de PayTV et de télécommunication (dans les

Outre-mer et en Afrique), et d'autre part, de tirer parti des savoir-faire des différentes équipes PayTV du Groupe.

- Amandine Ferré, Membre du Directoire, Directrice Financière de CANAL+ et responsable de la RSE, est désormais également en charge de l'ensemble des fonctions financières, du Groupe et de toutes ses entités, qui lui rapportent directement.
- Anna Marsh, Membre du Directoire, est nommée Directrice du Contenu de CANAL+, en plus de ses responsabilités de Directrice Générale Adjointe de CANAL+ et de Directrice Générale de STUDIOCANAL. Ce nouveau rôle a quatre objectifs : renforcer le déploiement d'une stratégie mondiale des contenus au niveau du Groupe ; faciliter l'intégration des contenus mondiaux tout en respectant les spécificités de chaque région ; optimiser le partage des savoir-faire entre les équipes locales et centrales ; et, enfin, identifier les facteurs de réussite des acquisitions et des productions en s'appuyant sur la data de CANAL+.

Accord conclu avec l'industrie du cinéma français

Le 3 mars 2025, Groupe CANAL+ a signé un nouvel accord avec l'industrie du cinéma français.

L'accord concerne CANAL+ et CINE+ OCS. Il sécurise leur place privilégiée et unique dans la chronologie des médias, leur permettant de diffuser les films dès 6 mois après leur sortie en salles. Il prend effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2025, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2027, et est renouvelable par tacite reconduction.

L'engagement du groupe s'établit à 480 millions d'euros au minimum sur les trois ans de l'accord : 150 millions d'euros en 2025, 160 millions d'euros en 2026 et 170 millions d'euros en 2027.

Perspectives confirmées

Tenant en compte la performance du premier trimestre 2025, CANAL+ confirme ses perspectives pour l'exercice 2025, publiées le 4 mars 2025⁷.

Calendrier financier

Assemblée générale des actionnaires : 6 juin 2025 à Paris, France

Publication du S1 2025 : 29 juillet 2025

⁷ Voir le communiqué de presse des résultats annuels 2024 de la Société, publié le 4 mars 2025.

Pour toute demande, veuillez contacter :

Alima Levy	ir@canal-plus.com
Elvire Charbonnel	elvire.charbonnel@canal-plus.com
Olivia Abehassera	olivia.abehassera@canal-plus.com
Karima Mhoumadi	karima.mhoumadi@canal-plus.com

A propos de CANAL+

Fondée il y a 40 ans en tant que chaîne de télévision française payante, CANAL + est aujourd'hui un groupe de média et de divertissement mondial. Le groupe compte 26,9 millions d'abonnés à travers le monde, plus de 400 millions d'utilisateurs actifs mensuels sur ses plateformes OTT et de streaming vidéo, et emploie plus de 9 000 collaborateurs. Il génère des revenus dans 195 pays et opère directement dans 52 pays, occupant une position de leader sur la TV payante dans 20 d'entre eux. Le groupe est présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur audiovisuelle, notamment la production, la diffusion, la distribution et l'agrégation.

CANAL+ abrite **Studiocanal**, studio de cinéma et de télévision de premier plan qui dispose de capacités de production et de distribution d'envergure mondiale; **Dailymotion**, plateforme vidéo internationale qui s'appuie sur une technologie propriétaire de pointe pour la diffusion, la promotion et la monétisation des vidéos ; **Thema**, société de production et de distribution spécialisée dans la création et la distribution de contenus et de chaînes diversifiées; ou encore les services de télécommunication **GVA** en Afrique et **CANAL+ Telecom** dans les départements et territoires français d'outre-mer. Le groupe s'appuie également sur ses salles de spectacles emblématiques que sont **L'Olympia** et le **Théâtre de l'Œuvre** en France et **CanalOlympia** en Afrique.

Le groupe CANAL + détient également l'importantes participations en Afrique, en Europe, et en Asie, notamment dans **MultiChoice** (leader de la télévision payante en Afrique anglophone et lusophone), **Viaplay** (leader de la télévision payante en Scandinavie) et **Viu** (plateforme OTT de premier plan en Asie du Sud). canalplusgroup.com/fr

Avertissement Important

Avertissement

Les informations présentées dans ce point d'activité s'appuient sur les comptes de gestion non audités de la Société et ont été préparées uniquement pour fournir des informations supplémentaires sur l'activité aux actionnaires de CANAL. En conséquence, la Société ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à la pertinence, l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité des informations contenues dans le présent communiqué et, par conséquent, ni la Société ni aucun de ses administrateurs n'acceptent de responsabilité envers quiconque en ce qui concerne le présent communiqué ou les informations qu'il contient.

Avertissement concernant les déclarations prospectives

Le présent communiqué contient certaines déclarations qui sont ou peuvent être des déclarations prospectives. Des expressions telles que « viser », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « anticiper », « croire », « estimer », « cibler », et d'autres expressions similaires de nature future ou prospective ont pour but d'identifier ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives portent sur nos performances commerciales et financières futures et sur notre situation financière et, par définition, sur des questions qui sont, à des degrés divers, incertaines. Elles ne constituent pas des faits historiques, ni des garanties de performances futures ; les résultats réels peuvent différer matériellement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Il existe un certain nombre de facteurs qui pourraient avoir pour conséquence que les résultats et les développements réels diffèrent matériellement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, (i) les conditions économiques,

commerciales, politiques, réglementaires et sociales générales sur les marchés clés sur lesquels le groupe opère, (ii) un événement important ayant un impact sur la liquidité de la société ou sur sa capacité à opérer et à fournir efficacement dans n'importe quel domaine de son activité, (iii) un changement important dans la réglementation ou la législation, (iv) un changement important dans la demande de contenu mondial, et (v) un changement important dans la stratégie du groupe afin de répondre à ces facteurs et à d'autres encore. Certains de ces facteurs sont décrits plus en détail dans d'autres parties du présent communiqué et dans le rapport annuel de la Société publié le 17 avril 2025.

Les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites et, sauf si la loi ou la réglementation applicable l'exige, CANAL+ ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives, écrites ou orales, qui peuvent être faites à tout moment, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres facteurs.

Glossaire des termes

ARPU : Revenu moyen par abonné.

Direct to Consumer (DtoC) : Abonnés auto-distribués.

Fiber-To-The-Home (FTTH) : Technologie de réseau de télécommunication basé sur de la fibre optique et dans laquelle la fibre optique arrive jusqu'au domicile ou au bâtiment de l'utilisateur.

OTT : Modalité technique de diffusion de services de médias diffusés via Internet.

PayTV : Services de télévision par abonnement.